



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

19 novembre 2013

**AEP 12 : Placer les victimes au centre des débats**

*Les membres de la CPI réunis cette semaine doivent se focaliser sur le renforcement de la justice pour les victimes au travers du système du Statut de Rome*

**La Haye** – Les gouvernements réunis cette semaine à l'occasion de l'Assemblée des États parties (AEP) devraient se focaliser sur le renforcement de la justice pour les victimes de crimes graves, au travers de la Cour pénale internationale (CPI) et du système du Statut de Rome, a déclaré aujourd'hui la Coalition pour la CPI.

La 12<sup>e</sup> réunion annuelle de l'organe législateur de la CPI, actuellement composé de 122 États parties, se déroule à La Haye du 20 au 28 novembre. Pour la première fois, un débat consacré aux victimes aura lieu et la société civile du monde entier sera présente pour appeler les États à faire avancer la justice pour les victimes les plus affectées par les crimes commis durant les conflits, tout en garantissant le respect des droits des accusés à un procès équitable.

« Rendre la dignité aux victimes, leur permettre d'exprimer leur point de vue dans la salle d'audience et de recevoir des réparations pour les préjudices subis, sont des éléments au coeur du Statut de Rome. Cependant les contraintes financières, les lenteurs administratives, un manque de coopération, des retards dans les enquêtes et les poursuites continuent de limiter les espoirs de justice des victimes », **a déclaré William R. Pace, coordinateur de la Coalition pour la CPI.** « Les États participant à l'Assemblée devraient renouveler leur engagement à veiller à ce que le système du Statut de Rome, y compris le Fonds au profit des victimes (FPV), dispose d'un soutien aussi bien politique que financier suffisant pour véritablement rendre justice aux victimes d'atrocités inimaginables pour la plupart d'entre nous. »

Toutefois, les débats risquent d'être détournés par certains récents développements controversés. L'Union africaine (UA) a demandé qu'un débat sur la légalité des poursuites engagées contre les chefs d'État en exercice soit organisé. Un petit groupe d'États a également proposé des amendements au Statut de la CPI et aux règles régissant les poursuites contre les chefs d'État et l'obligation pour les accusés d'assister en personne au procès.

« Nous encourageons les États parties à mettre l'AEP à profit pour évoquer les inquiétudes qui existent concernant la direction que prennent la Cour et le droit international. Toutefois, l'Assemblée doit résolument défendre l'intégrité du Statut de Rome : pas d'immunité pour les chefs d'État, qu'ils soient en exercice ou non », **a ajouté M. Pace.** « Les États ne devraient pas se laisser distraire par les efforts que déploient certains dirigeants afin de se faire passer pour des victimes alors que la Cour respecte les droits à un procès équitable. L'Assemblée devrait rester concentrée sur le renforcement du travail et de l'impact de la Cour, afin que les véritables victimes des crimes relevant de la compétence de la CPI reçoivent des réparations. »

« Les amendements proposés par le Kenya et qui visent à exempter de poursuites les chefs d'État en exercice et leurs adjoints vont à l'encontre de tout ce que le Statut de Rome représente. Ils contredisent également la Constitution kenyane, que le Président Kenyatta a pourtant juré de respecter », **a indiqué Gladwell Otieno, au nom de Kenyans for Peace**

## CONTACTS

## À La Haye:

**M. Niall Matthews**

Chargé de communications

Coalition pour la CPI

Tel: +31 (0) 70 311 10 85

[matthews@coalitionfortheicc.org](mailto:matthews@coalitionfortheicc.org)**M. Stephen Lamony**

Conseiller principal – UA, ONU et

situations africaines

Coalition pour la CPI

Tel: +31 (0) 6 49 10 76 53

[lamony@coalitionfortheicc.org](mailto:lamony@coalitionfortheicc.org)**M. Sunil Pal**

Directeur de la section juridique

Coalition pour la CPI

Tel: +31 (0) 70-3111087

[pal@coalitionfortheicc.org](mailto:pal@coalitionfortheicc.org)**Mme Brigitte Suhr**

Directrice des programmes

régionaux

Coalition pour la CPI

Tel: +31 (0) 6 49 13 24 09

[suhr@coalitionfortheicc.org](mailto:suhr@coalitionfortheicc.org)**M. William Pace**

Coordinateur

Coalition pour la CPI

Tel: +31 (0) 6 33 91 29 01

[pace@coalitionfortheicc.org](mailto:pace@coalitionfortheicc.org)

## À New York

**Mme Linda Gueye**

Directrice de communication

Coalition pour la CPI

Tel: + 31 (0) 647 449 476

[gueye@coalitionfortheicc.org](mailto:gueye@coalitionfortheicc.org)

*Veuillez noter que certains de ces numéros ne seront pas en service avant le 20 novembre.*



**with Truth and Justice.** « Dans le même temps, le principe d'égalité devant la loi ne serait pas respecté si certains accusés sont autorisés à ne pas assister à leur procès de par leur statut. Kenyatta et Ruto savaient qu'ils étaient mis en accusation lorsqu'ils se sont présentés aux élections. Leur accorder des traitements de faveur encouragera d'autres à fuir toute responsabilité. La Cour devrait cesser d'être sur la défensive et faire des intérêts de victimes d'atrocités de masse une priorité, car c'est dans ce but qu'elle a été fondée ».

Le travail effectué par le FPV est un élément incontournable de l'allocation de réparations aux victimes, pourtant il est toujours largement sous financé. Le FPV travaille avec la Cour à la mise en œuvre des réparations et offre une assistance générale aux communautés affectées par les crimes relevant de sa compétence. Davantage d'États devraient suivre l'exemple de la Finlande et de la Suède et octroyer des subventions pluriannuelles au FPV, ce qui garantirait une plus grande stabilité de son travail.

L'Assemblée se prononcera également sur le budget alloué à la CPI l'année prochaine. La Cour a demandé environ 126 millions d'euros, soit une augmentation de 10,4 millions d'euros, dont 7,5 millions d'euros sont destinés au nouveau plan stratégique du Bureau du Procureur, et 2 millions d'euros doivent permettre au Greffe d'assurer une plus grande protection des victimes et des témoins. Les experts de l'AEP sur le budget - le Comité du budget et des finances (CBF) -, ont recommandé une augmentation globale de 6,4 millions d'euros.

Cependant, le consensus auquel étaient parvenus les États concernant l'adoption du budget recommandé par le CBF, a été rompu par le Canada peu avant l'ouverture de l'AEP. Ce dernier propose un budget croissance zéro extrêmement préjudiciable et qui va à l'encontre des recommandations du CBF. Les représentants de la Cour ont clairement établi que des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour mettre en œuvre de nouvelles stratégies et améliorer les performances.

« L'Assemblée doit garantir que la Cour reçoive des ressources suffisantes pour mener son travail de manière efficace et indépendante », **a déclaré Jonathan O'Donohue, chef de l'Équipe sur le budget et les finances de la Coalition.** « L'Assemblée devrait examiner les recommandations du CBF, en tenant compte du point de vue de la CPI. Toute tentative de réduire le montant du budget en deçà des recommandations du CBF doit être rejetée ».

« La CPI a progressé en utilisant ses ressources aussi efficacement que possible, et en se basant sur une évaluation interne et des consultations externes permanentes. Toutefois, la Coalition reste préoccupée par le fait que de nombreux aspects du travail de la Cour ne sont toujours pas suffisamment financés, à l'instar de la garantie que les victimes reçoivent suffisamment d'informations et puissent participer aux procédures. Les États devraient exiger de la Cour qu'elle spécifie tous ses besoins au sein de ses futures requêtes budgétaires », a ajouté **O'Donohue.**

Améliorer la coopération entre les États et la CPI fera l'objet d'une discussion plénière de l'Assemblée pour la seconde fois. La société civile exhorte les États à prendre de solides mesures lorsque les décisions émises par la Cour sont bafouées, par exemple lorsque le président soudanais Omar el-Béchir ou d'autres fugitifs ne sont pas arrêtés.

« La coopération des États est essentielle au bon fonctionnement de la CPI. Les États doivent tenir leur promesse de soutenir la Cour en exécutant les mandats d'arrêt en suspens et en signant davantage d'accords sur la réinstallation et la protection des victimes et des témoins : l'efficacité du processus judiciaire en dépend », **a affirmé Lorraine Smith-van Lin,**



**directrice du programme sur la CPI de l'Association internationale du Barreau.** « En outre, les États doivent conclure des accords avec la Cour et accepter d'accueillir les personnes acquittées, remises en liberté provisoire, afin de préserver les droits des personnes accusées à un procès équitable devant la CPI. Les discussions de principe à ce sujet doivent être suivies d'actions concrètes ».

Les États procéderont à d'importantes élections au cours de l'Assemblée. Suite à la démission du juge Anthony Carmona en mars, Geoffrey Henderson de Trinité et Tobago et Leslie Van Rompaey d'Uruguay sont candidats à sa succession en tant que juge de la CPI, poste qui a été réservé aux États d'Amérique latine et des Caraïbes. La Coalition salue l'évaluation de l'adéquation des candidats à l'exercice des fonctions de juge, menée par la Commission consultative pour l'évaluation des candidatures de l'AEP, nouvellement établie, et inspirée du Panel indépendant sur les élections judiciaires de la Coalition. Les deux candidats ont également répondu aux questionnaires de la Coalition, mettant en lumière leur expertise et leur motivation.

En parallèle, le Mexique, la France, l'Estonie, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont proposé des candidats non contestés aux sièges du CBF alloués sur un critère régional. Le Burundi et le Burkina Faso sont en compétition pour le siège restant, attribué aux États africains. Enfin, l'élection du nouveau président de l'AEP prévue cette année, a été reportée à la prochaine AEP. Les États mèneront des consultations plus approfondies en vue de s'entendre sur un candidat de consensus.

En marge de l'Assemblée, la société civile rencontrera les gouvernements africains, asiatiques, européens et latino américains pour évoquer les moyens de faire progresser le système de justice internationale du Statut de Rome. La Coalition lancera également son rapport annuel sur l'état de la ratification et de la mise en œuvre du Statut de Rome dans le monde.

*Les équipes de plaidoyer de la Coalition ont formulé des recommandations à l'attention des États parties participant à l'AEP12*

[http://www.coalitionfortheicc.org/documents/CCPI\\_EQUIPES\\_recommandations\\_AEP\\_12\\_.pdf](http://www.coalitionfortheicc.org/documents/CCPI_EQUIPES_recommandations_AEP_12_.pdf)

*Pour plus d'informations sur la 12<sup>e</sup> AEP, rendez-vous sur :*

<http://www.coalitionfortheicc.org/?mod=asp12&lang=fr>.

*Pour plus d'informations sur les élections de la CPI, consultez :*

<http://www.coalitionfortheicc.org/?mod=electionjudges&lang=fr>

*Des experts des organisations des droits de l'homme membres de la Coalition sont disponibles pour des informations générales ou des commentaires. Veuillez contacter : [communications@coalitionfortheicc.org](mailto:communications@coalitionfortheicc.org)*

*Les journalistes désirant couvrir la session et les différents événements doivent soumettre **une lettre d'accréditation officielle** par fax ou au +31 (0)70 515 83 76 ainsi qu'un formulaire d'accréditation complété à l'adresse : to [asp@icc-cpi.int](mailto:asp@icc-cpi.int). Les journalistes déjà accrédités auprès de la CPI n'ont pas besoin de soumettre de lettre ou de formulaire d'accréditation, mais doivent seulement confirmer leur participation à l'adresse [asp@icc-cpi.int](mailto:asp@icc-cpi.int).*

*La Coalition pour la Cour pénale internationale est un réseau mondial composé d'organisations de la société civile de 150 pays et oeuvrant ensemble pour renforcer la coopération internationale avec la CPI, garantir une Cour juste, efficace et indépendante,*



*rendre la justice à la fois visible et universelle, et faire progresser des lois nationales visant à rendre justice aux victimes de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : [www.coalitionfortheicc.org](http://www.coalitionfortheicc.org).*